



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 MAI 2018

Le Conseil municipal s'est réuni Lundi 28 mai à 20h, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/Ecole de musique municipale: approbation des tarifs pour la rentrée 2018/2019

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Approuve les tarifs de l'EMMK à compter du 1^{er} septembre 2018. Tarifs par trimestre :

	Jardin musical	45.00 €
	Eveil musical	51.80 €
	Formation musicale	69.10 €
	Atelier chorale	50.90 €
	Atelier d'ensemble guitare (élève non inscrit en cours d'instrument)	50.90 €
	Cours d'instrument 1/2 h	86.40 €
	Cours d'instrument 3/4 h	118.20 €
	Cours d'instrument 1/2 h avec F.M.	138.30 €
	Cours d'instrument 3/4 h avec F.M.	187.40 €
	Cours d'instrument à cordes 1/2 h	95.00 €
	Cours d'instrument à cordes 3/4 h	129.80 €
	Cours d'instrument à cordes 1/2 h avec F.M.	152.20 €
	Cours d'instrument à cordes 3/4 h avec F.M.	199.00 €

Le chant chorale est gratuit si l'élève est déjà inscrit à un cours instrumental.

- Remise de 10% à partir du 2^{ème} enfant
- Remise de 20% pour un 2^{ème} instrument
- Remise de 10% sur le forfait annuel des frais d'écolage pour les enfants qui ont intégré la Musique Union Kilstett (MUK) ; déduction sur les frais d'écolage du 3^{ème} trimestre.

Majoration de 10% pour les élèves habitant à l'extérieur de la Commune

La fête de l'école de musique a lieu le 9 juin à 17h dans la cour de l'école élémentaire

2/Musique Union : subvention pour la réparation d'un instrument

La Musique Union Kilstett sollicite une subvention pour la prise en charge de la réparation d'un tuba dont le coût s'élève à 199 €. L'instrument est utilisé pour l'Harmonie Municipale.

Le Conseil municipal, à l'unanimité Décide de subventionner à hauteur de 40% la révision complète de l'instrument qui s'élève à 199 €.

3/Sortie des jeunes de 18 ans

Les jeunes du 18 ans ont l'intention d'aller à Europa PARK pour leur sortie de classe : la commune prendra en charge tous les frais : les jeunes rembourseront à la commune le trajet en bus. Le matin sera consacré à un contact du service des ressources humaines. Ils ont fait une belle prestation à la cérémonie du 8 mai 2018.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité approuve la prise en charge de la sortie de la classe des jeunes de 18 ans à Europa Park. Le trajet en bus sera à la charge des jeunes de 18 ans

4/ Personnel communal : cadeau de départ à la retraite

Le Conseil municipal, à l'unanimité DECIDE d'offrir un cadeau à un agent communal pour son départ à la retraite au 1^{er} juillet 2018.

5/ Rapport Annuel 2017 de l'eau potable périmètre Gamsheim-Kilstett

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2017 de l'eau potable (périmètre de Gamsheim-Kilstett). L'Eurométropole chlore chaque mois l'eau du château d'eau de La Wantzenau qui est consommée à Kilstett.

6/ Rapport annuel 2017 du Gaz

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel d'activités 2017 du réseau de distribution gaz (concession de Kilstett)

7/ Droit de préemption urbain

M le Maire informe le Conseil Municipal que le Président de la Communauté de Communes du Pays Rhénan n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant 3 cessions immobilières

Divers :

8/ Mise à disposition gratuite de la Salle de la Musique et de la Culture au Député Vincent THIEBAUT le 11 juin 2018

Vincent THIÉBAUT - député de la 9ème circonscription du Bas-Rhin – organise dans sa circonscription une série de consultations citoyennes sur les questions d'un nouveau contour institutionnel et de l'avenir de l'Alsace.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de mettre à disposition gratuitement la Salle de la Musique et de la Culture pour la consultation citoyenne du Député Vincent THIEBAUT le lundi 11 juin 2018 de 18 heures 30 à 23 heures pour l'organisation d'une réunion publique – 20h-22h.

Le Maire

Gabriel MULLER